

POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE...



www.saaq.gouv.qc.ca

RÈGLES POUR LE CYCLISTE

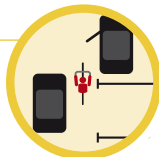
Soyez visible en tout temps

Munissez votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes. Les autres véhicules sont plus gros que vous. Faites-vous voir... surtout le soir.



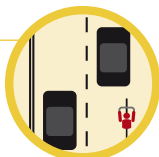
Soyez attentif

Anticipez les hasards de la route (portières d'automobile), repérez les dangers potentiels (bris sur la chaussée) et respectez les feux de signalisation. Cédez le passage aux piétons et ne circulez pas sur le trottoir.



Suivez le trafic

Conduisez en ligne droite et de manière prévisible. Circulez dans le sens de la circulation et gardez la droite. N'oubliez pas de céder le passage aux piétons aux virages à droite autorisés sur un feu rouge.



Signalez vos intentions

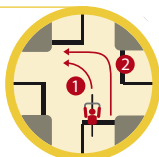
Regardez derrière vous avant de faire un changement de voie ou de tourner. Utilisez le code gestuel quand vous changez de direction : c'est aussi une façon de signaler votre présence auprès des autres usagers de la route.



Tournez à gauche de façon sûre

Il y a deux manières :

1 À la façon d'un véhicule, en vous plaçant à gauche à l'intersection ; 2 À la façon d'un piéton, en traversant en « L ».



Adaptez votre conduite

Gardez une distance plus grande pour freiner sous la pluie ou sur la neige.

Portez votre casque correctement

Un casque mal ajusté est inefficace. Le casque ne doit pas descendre trop bas sur le front ni trop vers l'arrière. Mesurez deux doigts entre les sourcils et le casque. Les sangles doivent former un « Y » sous le lobe de l'oreille. L'ajustement de la boucle doit permettre d'insérer un doigt sous le menton.



POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE...

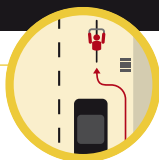


www.saaq.gouv.qc.ca

RÈGLES POUR L'AUTOMOBILISTE

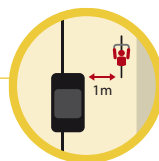
Anticipez la présence des cyclistes

Peu importe la température, l'endroit et l'heure. Les cyclistes doivent parfois quitter la droite de la chaussée pour éviter les débris ou les obstacles sur la route. Si vous êtes stationné, avant d'ouvrir la portière, prenez l'habitude de vérifier si un cycliste arrive.



Gardez vos distances

Au moment de dépasser un cycliste, laissez un espace d'environ 1 m entre votre véhicule et le cycliste, et un espace de 1,5 m sur les routes en milieu rural. Le Code de la sécurité routière autorise également le conducteur d'un véhicule à franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste si cette manœuvre peut être faite sans danger. Avant de réintégrer la voie, vérifiez que la distance que vous accordez au cycliste est suffisante.



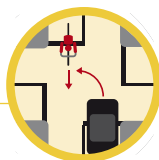
Prenez garde aux intersections

Soyez toujours prêt à voir surgir un cycliste à une intersection. Cédez le passage au cycliste qui circule à votre droite sur la chaussée ou avant un virage à droite autorisé sur un feu rouge.



Cédez le passage au cycliste...

...qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter.



Ne klaxonnez pas à l'approche d'un cycliste

L'effet peut le surprendre et lui faire effectuer une fausse manœuvre.



Pour plus d'information, consultez le Guide de sécurité à vélo au www.saaq.gouv.qc.ca.



Société de l'assurance automobile

Québec

